

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 10 juillet 2023 à 19h00 à la salle du conseil sise au 629, rue des Loisirs à Sainte-Christine.

À laquelle séance sont présents :

Jean-Marc MÉNARD,	maire;
Francine BRASSEUR,	conseillère;
Simon DUFAULT,	conseiller;
Mickaël L. GIGUÈRE	conseiller;
Gilbert GRENIER,	conseiller (<i>Arrive en cours de séance</i>);
Pierre NOËL	conseiller;
Patrick WOLPUT	conseiller (<i>Arrive en cours de séance</i>).

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Jean-Marc Ménard.

Assistent également à la séance :

Heidi BÉDARD,	directrice générale et greffière-trésorière
Daniel RICHARD,	inspecteur municipal

OUVERTURE DE LA SÉANCE

150-07-2023 1. Adoption de l'ordre du jour

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance l'ordre du jour inclus dans l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 10 juillet 2023;

En conséquence,
Il est proposé par M. Pierre Noël,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

151-07-2023 2. Octroi contrat d'asphaltage rue Pierre-Delage et rue de la Fabrique

Attendu qu' une demande de soumission par invitation a été adressée à différents entrepreneurs;

Attendu qu' aucune soumission n'a été reçue lors de l'ouverture des soumissions;

En conséquence,
Il est proposé par Mme Francine Brasseur,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De mettre fin au processus d'appel d'offres par invitation pour le contrat d'asphaltage de la rue Pierre-Delage et rue de la Fabrique.

Adoptée à l'unanimité

M. Patrick Wolput prend son siège à 19h02.

M. Gilbert Grenier prend son siège durant les discussions du point suivant à 19h10.

152-07-2023 **3. Ligneuse pour les terrains de loisirs**

Attendu que les deux ligneuses détenues par le comité de soccer pour effectuer le lignage des terrains de soccer ne fonctionnent plus adéquatement;

Attendu qu' il y a lieu de procéder à l'achat d'une nouvelle ligneuse;

En conséquence,
Il est proposé par M. Patrick Wolput,
Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser l'achat d'une nouvelle ligneuse auprès de Sports Inter-Plus au coût de 5 099,99\$, taxes en sus.

Que les sommes soient prises à même le surplus de l'année en cours.

Adoptée à l'unanimité

4. Période de questions

Conformément aux dispositions de la *loi*, une période de questions doit être accordée au public.

Le maire, M. Jean-Marc Ménard invite le public à poser des questions.

153-07-2023 **3. Clôture de la séance**

Attendu que les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence,
Il est proposé par M. Pierre Noël,
Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la séance soit levée à 19h15.

Adoptée à l'unanimité

Je, Jean-Marc Ménard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Heidi Bédard,
Directrice générale et
Greffière-trésorière

Jean-Marc Ménard,
Maire